

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03647

Numéro SIREN : 808 697 189

Nom ou dénomination : 48 CANEBIERE SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 24/03/2021 sous le numéro de dépôt 4674

48 CANEBIERE SERVICES
Société par actions simplifiée
Au capital de 6.125.000 euros
48 avenue de la Canebière – 13001 Marseille
808 697 189 RCS MARSEILLE

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' and 'B' joined together, with a horizontal line extending to the left.

Certifiés conformes à l'original par le Directeur Général

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS 48 CANEBIERE SERVICES
141 AVENUE DU PRADO
13008 MARSEILLE

relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	5 649 216 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	891 017 Euros
- Résultat net comptable,	(273 804)Euros

Fait à MONTPELLIER
Le 30/04/2020

Sébastien MICHEL
Expert-Comptable

SAS 48 CANEBIERE SERVICES

141 AVENUE DU PRADO

13008 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS

CAPSUD EXPERTISE & AUDIT

120 AVENUE NINA SIMONE

IMMEUBLE FAHRENHEIT

34000 MONTPELLIER

04 67 59 29 85

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	128 395	4 742	123 653	90 000	33 653	37.39
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	51 000	3 995	47 005		47 005	
	Autres immobilisations corporelles	527 306	28 950	498 356	102 149	396 207	387.87
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations en cours				153 000	153 000	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	101 000		101 000	1 000	100 000	NS
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	807 700	37 687	770 013	346 149	423 864	122.45
	Stocks et en cours						
Comptes de Régularisation	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	11 014		11 014		11 014	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	14 063		14 063		14 063	
	Autres créances	4 755 777		4 755 777	4 697 428	58 350	1.24
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	89 579		89 579	638 660	549 081	85.97
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	8 769		8 769		8 769	
	Total III	4 879 203		4 879 203	5 336 088	456 885	8.56
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 686 903	37 687	5 649 216	5 682 237	33 020	0.58

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 125 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 125 000		6 125 000			
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	649 090		503 449		145 640	28.93
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		273 804		145 640		128 164	88.00
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	5 202 106		5 475 910		273 804	5.00
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	275 397		197 560		77 837	39.40
	Dettes fiscales et sociales	83 314		7 766		75 548	972.77
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 000		1 000			
	Autres dettes	87 399				87 399	
	Produits constatés d'avance (1)						
Total IV		447 110		206 326		240 784	116.70
Ecart de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 649 216		5 682 237		33 020	0.58

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

447 110 206 326

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	891 017		891 017			891 017	
Chiffre d'affaires NET	891 017		891 017			891 017	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			9			9	
Total des Produits d'exploitation (I)			891 026			891 026	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			51 365			51 365	
Variation de stock (marchandises)			11 014			11 014	
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			599 029	137 548		461 481	335.50
Impôts, taxes et versements assimilés			55 435	256		55 179	NS
Salaires et traitements			274 811	5 500		269 311	NS
Charges sociales			71 655	2 203		69 452	NS
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			39 439			39 439	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			85 861	2		85 859	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 166 582	145 509		1 021 073	701.73
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			275 556	145 509		130 048	89.37
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)			132		132	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			132		132	100.00
2. Résultat financier (V-VI)			132		132	100.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	275	556	145	640	129	916
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	79	096			79	096
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	79	096			79	096
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	77	344			77	344
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	77	344			77	344
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1	752			1	752
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	970	122			970	122
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1	243	926	145	640	754.11
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	273	804	145	640	128	164

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Variation détaillée des stocks et en-cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Liste des filiales et participations	X
Liste des filiales et participations	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 649 216.10 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 891 016.91 Euros et dégageant un déficit de 273 804.29- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exploitation par la société de l'hôtel sous enseigne Mercure a débuté le 19 juillet 2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Impact Crise COVID 19 :

L'épidémie de CORONAVIRUS est un événement postérieur à la clôture qui n'est pas de nature à ajuster les comptes au 31/12/2019.

L'exposition de la société à cette crise mondiale et les conséquences financières consécutives à cet événement ne peuvent être mesurées à ce jour compte tenu de l'imprévision de la durée de l'événement.

La société a mis en place un plan de continuité d'activité visant à assurer la sécurité sanitaire des collaborateurs, la poursuite de l'activité et la préservation de la trésorerie de l'entreprise.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	90 000		38 395
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			63 936
Installations générales agencements aménagements divers	77 846		372 742
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 303		189 429
Emballages récupérables et divers			6 726
Immobilisations corporelles en cours	153 000		81 375
TOTAL	255 149		714 208
Autres participations	1 000		100 000
TOTAL	1 000		100 000
TOTAL GENERAL	346 149		852 603

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			128 395	128 395
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		12 936	51 000	51 000
Installations générales agencements aménagements divers	67 197	30 386	353 005	353 005
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 303	21 854	167 575	167 575
Emballages récupérables et divers		0	6 726	6 726
Immobilisations corporelles en cours	220 455	13 920		
TOTAL	311 955	79 097	578 306	578 306
Autres participations			101 000	101 000
TOTAL			101 000	101 000
TOTAL GENERAL	311 955	79 097	807 700	807 700

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		4 742		4 742
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 440	445	3 995
Installations générales agencements aménagements divers		16 303	608	15 695
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		13 341	699	12 642
Emballages récupérables et divers		613		613
TOTAL		34 697	1 752	32 945
TOTAL GENERAL		39 439	1 752	37 687

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 742				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 440				
Instal.générales agenc.aménag.divers	16 303				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 341				
Emballages récupérables et divers	613				
TOTAL	34 697				
TOTAL GENERAL	39 439				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	14 063	14 063	
Taxe sur la valeur ajoutée	169 970	169 970	
Groupe et associés	4 525 897	4 525 897	
Débiteurs divers	59 911	59 911	
Charges constatées d'avance	8 769	8 769	
TOTAL	4 778 610	4 778 610	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	275 397	275 397		
Personnel et comptes rattachés	41 463	41 463		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 567	25 567		
Autres impôts taxes et assimilés	16 285	16 285		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 000	1 000		
Autres dettes	87 399	87 399		
TOTAL	447 110	447 110		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	6 125 000			6 125 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	11 014		11 014	
Approvisionnements				
Total I	11 014		11 014	
Production				
Production en cours				

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	12 000
Total	12 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 163
Dettes fiscales et sociales	23 225
Total	77 388

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 769
Total	8 769

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Le montant global des rémunérations brutes directes et indirectes perçues en 2019 par les membres du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe n'est pas communiqué, compte tenu des effectifs ceci reviendrait à communiquer des informations individuelles.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	8
Total	9

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 900 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 2 900 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			499 204		499 204
Amortissements					
- dotations de l'exercice			29 715		29 715
Total			29 715		29 715
Redevances payées					
- exercice			32 687		32 687
Total			32 687		32 687
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			78 449		78 449
- entre 1 et 5 ans			313 795		313 795
- à plus de 5 ans			124 210		124 210
Total			516 454		516 454
Valeur résiduelle					
- à plus de 5 ans			4 992		4 992
Total			4 992		4 992

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- turn over faible :
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : taux Iboxx 31/12/19 : 0.77%

Compte tenu de l'ancienneté très récente des salariés (embauches en 2019), l'indemnité de départ en retraite est nulle à la clôture de l'exercice 2019.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS 48 CANEBIERE SERVICES
13008 MARSEILLE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - SCI 48 CANEBIERE IMMOBILIER - SAS LE CAPUCIN - Participations détenues entre 10 et 50 %	1 000 100 000	2 567	100.00 100.00	1 000 100 000	1 000 100 000			134 296	399 514		
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

A noter que la SAS Le Capucin clôturera son premier exercice le 31/12/2020.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations - Filiales (+50% du capital détenu) - 48 CANEBIERE IMMOBILIER - LE CAPUCIN	395 946 100 000	100.00 100.00	399 514
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

A noter que la SAS Le Capucin clôturera son premier exercice le 31/12/2020.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PCEAC	79 096	
Total	79 096	
Charges exceptionnelles		
- VNCEAC	77 344	
Total	77 344	

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social				6 125 000	6 125 000
Nbre des actions ordinaires existantes				6 125 000	6 125 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					891 017
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				145 640 -	234 365 -
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				145 640 -	273 804 -
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions				0.02 -	0.04 -
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				0.02 -	0.04 -
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice				5 500	274 811
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice				2 203	71 655

48 CANEBIERE SERVICES
Société par actions simplifiée
Au capital de 6.125.000 euros
Siège social : 48 avenue de la Canebière – 13001 Marseille
808 697 189 RCS Marseille

(La "Société")

PROCES - VERBAL
D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020

L'an deux-mille vingt,
Le trente septembre
A 11 heures,

Les associés de la Société se sont réunis au siège social de la Société sur convocation faite par le Directeur Général.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents ou représentés :

- **123 CLUB PME 2016**, société anonyme au capital de 41 281 471 euros, ayant son siège social 94 rue de la Victoire – 75009 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 817 664 675, représentée par M. Xavier ANTHONIOZ ROSSIAUX, propriétaire de 5.005.000 actions,
- **ARRELIA**, société par actions simplifiée au capital de X euros, ayant son siège social 840 avenue d'Espagne, 66000 Perpignan, immatriculée au RCS de Perpignan sous le numéro 498 790 161, représentée par la société HMBL, son président, elle-même représentée par Monsieur Blanc, propriétaire de 1.120.000 actions numérotées,

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 6.125.000 actions sur les 6.125.000 composant le capital social.

Le cabinet ANCETTE ET ASSOCIES, commissaires aux comptes titulaire, est absent et excusé.

Monsieur Matthieu BLANC préside l'assemblée en sa qualité de représentant de la société ARRELIA Directeur Général de la Société (le « **Président** »).

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Puis le Président déclare que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les statuts de la Société ont été tenus à la disposition des associés, au siège social.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

W

- Lecture du rapport du Directeur Général et du commissaire aux comptes; approbation du rapport de gestion ainsi que des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus Président;
- Affectation du résultat de l'exercice;
- Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions;
- Pouvoirs pour formalités

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

(Lecture du rapport du Directeur Général et du commissaire aux comptes; approbation du rapport de gestion ainsi que des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus Président;)

L'Assemblée générale,

Après avoir entendu la lecture du rapport du Directeur Général et du rapport du Commissaire aux comptes et pris connaissance des comptes annuels,

Approuve le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés et qui se soldent par une perte de -273.804 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports ;

Prend acte que l'exercice écoulé ne prend pas en charge de dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39,4 du Code général des impôts,

Et en conséquence,

Donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Assemblée générale,

Décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à -273.804 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat déficitaire de l'exercice : -273.804 €

Affectation

Au compte report à nouveau : -273.804 €

A la suite de cette affectation, le montant du compte report à nouveau s'élève à -922.894 €

Rappelle qu'il n'a pas été distribué de sommes à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents.

W

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

(Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions)

L'Assemblée générale,

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce,

Prend acte qu'une convention de compte courant non rémunérée avec la société LE CAPUCIN a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Constate que des conventions conclues lors des exercices antérieurs, se sont poursuivies lors de l'exercice écoulé.

En prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

(Pouvoirs en vue des formalités)

L'Assemblée générale,

Donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, et plus particulièrement à Maître Henri de CROZALS, SCP DORIA AVOCATS, 23 bis rue Maguelone 34000 Montpellier, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 11h30 heures.

De tout ce que dessus il est dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les associés présents.


123 CLUB PME 2016

Représentée par M. Xavier ANTHONIOZ
ROSSIAUX



ARRELIA

Représentée par M. Matthieu BLANC

48 CANEBIERE SERVICES
Société par actions simplifiée
Au capital de 6.125.000 euros
48 avenue de la Canebière – 13001 Marseille
808 697 189 RCS MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a 'B' and a horizontal line extending to the right.

Certifié conforme à l'original par le Directeur Général

**SOCIETE D'EXPERTISE - COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION DE LYON
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

24, RUE EDOUARD AYNARD
69100 VILLEURBANNE



☐ 04 78 54 92 75

Fax 04 72 12 10 00

48 CANEBIERE SERVICES

SAS au capital de 6 125 000 euros
Siège social : 48, Avenue de la Canebière
13001 MARSEILLE
808 697 189 RCS MARSEILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société 48 CANEBIERE SERVICES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 48 CANEBIERE SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 30 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Pierre-Jérôme ANCETTE
MSTCF LYON
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Jérôme PLOQUIN
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE » de l'annexe des comptes annuels concernant les mesures prises par le groupe dans le contexte de crise sanitaire du Covid-19.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Principes comptables

Nous avons analysé les principes comptables auxquels votre société fait référence pour l'établissement de ses comptes annuels. Ces principes nous paraissent conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

Estimations comptables

L'établissement des comptes annuels n'a fait appel à aucune estimation comptable significative.



Présentation d'ensemble des comptes

Nous estimons que la présentation d'ensemble des comptes, dans ses aspects significatifs, est conforme à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes annexes et nous nous sommes assurés de leurs correctes applications.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous portons à votre connaissance l'information suivante :

Au cours de l'exercice 2019, votre société a pris une participation à hauteur de 100 % du capital de la société LE CAPUCIN.



RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

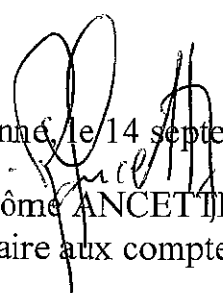
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villeurbanne, le 14 septembre 2020


Pierre-Jérôme ANCETTE
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 - 13		Exercice N-1 31/12/2018 - 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	128 395	4 742	123 653	90 000	33 653	37.39
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	51 000	3 995	47 005		47 005	
	Autres immobilisations corporelles	527 306	28 950	498 356	102 149	396 207	387.87
	Immobilisations en cours				153 000	153 000	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	101 000		101 000	1 000	100 000	NS
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		807 700	37 687	770 013	846 149	423 864	422.45
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	11 014		11 014		11 014	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	14 063		14 063		14 063	
	Autres créances	4 755 777		4 755 777	4 697 428	58 350	1.24
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	89 579		89 579	638 660	549 081	85.97
	Charges constatées d'avance (3)	8 769		8 769		8 769	
Total III		4 879 203		4 879 208	5 336 088	456 885	8.56
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 686 903	37 687	5 649 216	5 682 237	33 020	0.58

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Exercice N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 125 000)	6 125 000	6 125 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	649 090	503 449	145 640	28.93
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	273 804	145 640	128 164	88.00
CAPITAUX PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	5 202 196	5 475 910	273 804	5.00
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	275 397	197 560	77 837	39.40
	Dettes fiscales et sociales	83 314	7 766	75 548	972.77
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 000	1 000		
	Autres dettes	87 399		87 399	
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	447 110	206 326	240 784	116.70
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 649 216	5 682 237	33 020	0.58

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

447 110 206 326



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Exerc N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	891 017		891 017			891 017	
Chiffre d'affaires NET	891 017		891 017			891 017	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			9			9	
Total des Produits d'exploitation (I)			891 026			891 026	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			51 365			51 365	
Variation de stock (marchandises)			11 014			11 014	
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			599 029	137 548		461 481	335.50
Impôts, taxes et versements assimilés			55 435	256		55 179	NS
Salaires et traitements			274 811	5 500		269 311	NS
Charges sociales			71 655	2 203		69 452	NS
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			39 439			39 439	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			85 861	2		85 859	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 166 582	145 509		1 021 073	701.73
I - Résultat d'exploitation (I-II)			275 556	145 509		130 048	89.57
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1 Euros %	
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		132	132	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		132	132	100.00
2. Résultat financier (V-VI)		132	132	100.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	275 556	145 640	129 916	89.20
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	79 096		79 096	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	79 096		79 096	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	77 344		77 344	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	77 344		77 344	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 752		1 752	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	970 122		970 122	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 243 926	145 640	1 098 286	754.11
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	273 804	145 640	128 164	88.00

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

28 048

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CAPSUD EXPERTISE & AUDIT



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 649 216.10 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 891 016.91 Euros et dégageant un déficit de 273 804.29- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exploitation par la société de l'hôtel sous enseigne Mercure a débuté le 19 juillet 2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Impact Crise COVID 19 :

L'épidémie de CORONAVIRUS est un événement postérieur à la clôture qui n'est pas de nature à ajuster les comptes au 31/12/2019.

L'exposition de la société à cette crise mondiale et les conséquences financières consécutives à cet événement ne peuvent être mesurées à ce jour compte tenu de l'imprévision de la durée de l'événement.

La société a mis en place un plan de continuité d'activité visant à assurer la sécurité sanitaire des collaborateurs, la poursuite de l'activité et la préservation de la trésorerie de l'entreprise.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	90 000		38 395
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			63 936
Installations générales agencements aménagements divers	77 846		372 742
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 303		189 429
Emballages récupérables et divers			6 726
Immobilisations corporelles en cours	153 000		81 375
TOTAL	255 149		714 208
Autres participations	1 000		100 000
TOTAL	1 000		100 000
TOTAL GENERAL	346 149		852 603

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			128 395	128 395
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		12 936	51 000	51 000
Installations générales agencements aménagements divers	67 197	30 386	353 005	353 005
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 303	21 854	167 575	167 575
Emballages récupérables et divers		0	6 726	6 726
Immobilisations corporelles en cours	220 455	13 920		
TOTAL	311 955	79 097	578 306	578 306
Autres participations			101 000	101 000
TOTAL			101 000	101 000
TOTAL GENERAL	311 955	79 097	807 700	807 700



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		4 742		4 742
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 440	445	3 995
Installations générales agencements aménagements divers		16 303	608	15 695
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		13 341	699	12 642
Emballages récupérables et divers		613		613
TOTAL		34 697	1 752	32 945
TOTAL GENERAL		39 439	1 752	37 687

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 742				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 440				
Instal.générales agenc.aménag.divers	16 303				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 341				
Emballages récupérables et divers	613				
TOTAL	34 697				
TOTAL GENERAL	39 439				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	14 063	14 063	
Taxe sur la valeur ajoutée	169 970	169 970	
Groupe et associés	4 525 897	4 525 897	
Débiteurs divers	59 911	59 911	
Charges constatées d'avance	8 769	8 769	
TOTAL	4 778 610	4 778 610	



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	275 397	275 397		
Personnel et comptes rattachés	41 463	41 463		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 567	25 567		
Autres impôts taxes et assimilés	16 285	16 285		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 000	1 000		
Autres dettes	87 399	87 399		
TOTAL	447 110	447 110		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	6 125 000			6 125 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	11 014		11 014	
Approvisionnements				
Total I	11 014		11 014	
Production				
Production en cours				

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	12 000
Total	12 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 163
Dettes fiscales et sociales	23 225
Total	77 388

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 769
Total	8 769



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Le montant global des rémunérations brutes directes et indirectes perçues en 2019 par les membres du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe n'est pas communiqué, compte tenu des effectifs ceci reviendrait à communiquer des informations individuelles.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	8
Total	9

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 900 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 2 900 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			4 99 204		4 99 204
Amortissements					
- dotations de l'exercice			29 715		29 715
Total			29 715		29 715
Redevances payées					
- exercice			32 687		32 687
Total			32 687		32 687
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			78 449		78 449
- entre 1 et 5 ans			313 795		313 795
- à plus de 5 ans			124 210		124 210
Total			516 454		516 454
Valeur résiduelle					
- à plus de 5 ans			4 992		4 992
Total			4 992		4 992

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- turn over faible :
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : taux Iboxx 31/12/19 : 0.77%

Compte tenu de l'ancienneté très récente des salariés (embauches en 2019), l'indemnité de départ en retraite est nulle à la clôture de l'exercice 2019.



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS 48 CANEBIERE SERVICES
13008 MARSEILLE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - SCI 48 CANEBIERE IMMOBILIER - SAS LE CAPUCIN	1 000	396 946	100.00	1 000	1 000	4 455 245		134 296	399 514		
	100 000		100.00	100 000	100 000						
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

A noter que la SAS Le Capucin clôturera son premier exercice le 31/12/2020.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- 48 CANEBIERE IMMOBILIER	395 946	100.00	399 514
- LE CAPUCIN	100 000	100.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

A noter que la SAS Le Capucin clôturera son premier exercice le 31/12/2020.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PCEAC	79 096	
Total	79 096	
Charges exceptionnelles		
- VNCEAC	77 344	
Total	77 344	



Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	5 000	5 005 000	6 125 000	6 125 000	6 125 000
Nbre des actions ordinaires existantes	5 000	5 005 000	6 125 000	6 125 000	6 125 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					891 017
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		17 586-	479 956-	145 640-	234 365-
Impôts sur les bénéfices	5 908-				
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	11 583-	11 911-	479 956-	145 640-	273 804-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1.18-		0.08-	0.02-	0.04-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2.32-		0.08-	0.02-	0.04-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					9
Montant de la masse salariale de l'exercice				5 500	274 811
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice				2 203	71 655

